



330	T	176,5	X RD 8	←	prendre la RD vers la gauche	route très passagère
240			X chemin	→	prendre le large chemin sans haies qui monte vers la droite	chemin avec 2 bandes bitumées
220			X chemin	↑	continuer tout droit	
520			X en T	←	prendre le chemin vers la gauche	
550	U	178,1	[La Villeneuve]	→	prendre la route vers la droite	
270			dans la courbe à droite	←	prendre le chemin vers la gauche	
90	V	178,4	gué	↑	franchir la rivière par la passerelle et monter sur le chemin	
200			X en T (route)	→	prendre la petite route vers la droite	
360			X route	↑	continuer tout droit	
630	19	179,6	[Les Ouches]		CONTRÔLE n° 19/Ven 14:53/Dim 04:16 / BAL de Mr ANNEREAU	BAL jaune à droite de l'entrée dans la cour
			[Les Ouches]		abri sous préau au fond de la cour. 15 m ² / béton / électricité disponible	
			[Les Ouches]		robinet à gauche du préau	
50			[Les Ouches]		bivouac possible dans un jardin à droite de la route après la pièce d'eau	
			[Les Ouches]	↑	continuer en face	
90	W	179,8	vers école	←	prendre à gauche la [rue Chamard]; longer l'école	
90			devant Ecole	↑	suivre marquage au sol [Vendée Vélo]	
100			salle communale		WC à l'entrée de la salle à 25 m à votre gauche	
			salle communale	↑	rejoindre la rue près de l'abribus	
50			BAZOGES			
			abribus		abri possible; 16 m ² / béton	
					pharmacie à gauche/Ven Sam 9h-12h30 Ven 14h30-19h/02 51 51 27 84	
				→	prendre la rue vers la droite	
40	A	180,0	X D43/D23	↑	continuer en face sur D43 vers <La Jaudonnaire]	
20					VIVAL/Ven Sam 7h-13h Ven 15h-19h30/Sanwich Salades Pain Bar	commandez de VRAIS sandwiches au 02 51 51 22 21
310	B	180,4	Calvaire	↗	prendre très légèrement à droite la [rue du Gué de La Loge]	
1 180	C	181,6	après un grand étang	→	prendre à droite un chemin qui descend et passe sous la digue	